



La lettre de la sénatrice

Jeudi 16 janvier 2025

Lettre d'information bimensuelle n°71

Mesdames, Messieurs, cher(e)s élu(e)s,

Je vous souhaite en premier lieu une excellente année 2025 pleine de réussite, d'énergie et de satisfactions personnelles et professionnelles. J'ai le plaisir de croiser nombre d'entre vous dans les différentes cérémonies de vœux auxquelles j'assiste, même si je ne peux pas répondre favorablement à chacune des invitations, c'est toujours un réel plaisir de venir à votre rencontre et celle de vos administrés qui se déplacent toujours en nombre.

Mardi et mercredi, le premier ministre François Bayrou faisait sa déclaration de politique générale devant les parlementaires ; une déclaration particulièrement attendue des citoyens mais aussi des élus, suspendus aux annonces en cette période inédite de préparation budgétaire en l'absence d'un budget de l'Etat pour 2025. Très attendu sur la réforme des retraites qui a fait l'objet d'intenses tractations avec la gauche, le Premier ministre a annoncé vouloir remettre le sujet « en chantier, avec les partenaires sociaux ». Dès vendredi et sur la base d'une mission flash de la Cour des Comptes, un travail débutera pour trouver des voies d'amélioration du texte.

La feuille de route du gouvernement Bayrou fixe un objectif de déficit public ramené à 5,4% du PIB en 2025, contre 5% du PIB annoncé par Michel Barnier à l'automne dernier, et à 3% d'ici 2029.

Parmi ses priorités, le premier ministre a insisté sur la place centrale

qu'il souhaite donner aux collectivités territoriales, en annonçant un certain nombre de chantiers qu'il souhaitait ouvrir, parmi lesquels le statut et la protection des élus, mais aussi la question de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Il a, en outre, annoncé l'abaissement de l'effort financier demandé aux collectivités territoriales à 2,2 milliards d'euros, comme cela avait été voté au Sénat, révisant les 5 milliards d'euros prévus initialement par Michel Barnier. Si cette piste constitue un moindre mal, elle est loin d'être satisfaisante dans la mesure où les collectivités territoriales doivent être préservées et confortées dans leurs moyens. Il est inacceptable de les rendre responsables du déficit de l'État alors qu'elles contribuent dans tous les territoires de la République à faire vivre l'égalité, maintenir un tissu social dynamique et participent, par l'investissement public, à la création de la richesse nationale.

Le premier ministre a balayé de nombreuses thématiques et a évoqué, principalement, la hausse de l'ONDAM (dépenses de l'Assurance maladie) qui passerait de 2,9 % à 3,3 % afin de pallier quelque peu les difficultés du fonctionnement hospitalier (conditions de travail des soignants, maintien du remboursement des médicaments et consultations).

Convaincue que la démocratie seule peut nous garantir la stabilité politique et fidèle à mon engagement, je continuerai à porter au Sénat avec mon groupe politique, des propositions concrètes aux priorités et difficultés de nos concitoyens, mais également des solutions pour un budget socialement juste, qui préserve les plus fragiles et assure la justice sociale.

Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année,
Sachez pouvoir compter sur mon écoute et mon soutien,

Bonne lecture,

Marie-Claude VARAILLAS

SENAT

**Maintien du site Enedis de
Mussidan: victoire pour le service
public de l'énergie**



avez peut-être une explication

RÉSILIENCE DES RÉSEAUX FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

Grâce à une mobilisation déterminée, la direction régionale d'Enedis a renoncé à la fermeture du site de Mussidan. Cette décision est une belle avancée pour le maintien d'un service public de proximité en Dordogne.

En tant que sénatrice, j'ai été pleinement engagée aux côtés des agents d'Enedis, du syndicat CGT Énergie 24, des élus locaux et des citoyens. J'ai alerté les ministères concernés et multiplié les interventions pour dénoncer les conséquences d'un tel projet sur nos territoires. Les élu·e·s, par leurs délibérations et leur soutien, ont joué un rôle déterminant dans cette victoire.

Leur implication a permis de préserver un service public de proximité, essentiel pour réduire les délais d'intervention, maintenir des conditions de travail acceptables pour les agents et garantir une qualité de service adaptée aux besoins des habitants.

Cette victoire montre que l'action collective et la détermination peuvent porter leurs fruits. Mais la vigilance reste de mise face aux autres projets de réorganisation menaçant nos services publics essentiels.

Suivi du dispositif Rebond Industriel et avenir des Papeteries de Condat



Plus d'un an après la mise en place du Dispositif Rebond, la situation des Papeteries de Condat reste préoccupante. Depuis la fermeture de la ligne 4 en 2023, qui a entraîné 174 suppressions d'emplois, le site peine à retrouver une dynamique industrielle durable, malgré les investissements publics massifs pour moderniser la ligne 8.

Je suis intervenue mardi 14 janvier au Sénat pour alerter le ministre de l'Industrie sur l'importance du suivi des engagements liés au dispositif Rebond Industriel, destiné à accompagner cette mutation, et souligné la nécessité de veiller à ce que les aides publiques aux grandes entreprises soient utilisées au service de l'emploi et de l'économie locale.

Je continuerai à défendre les salariés, les sous-traitants et le tissu économique local, et j'ai invité le ministre à venir sur place pour rencontrer les acteurs concernés, comme s'y était engagé son prédécesseur. Ensemble, nous devons garantir un avenir industriel à Condat et protéger l'emploi en Dordogne.

[Retrouvez la vidéo de mon intervention](#)

Tarification incitative - Garantir la justice sociale et la qualité du service public de gestion des déchets

N° 221
SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

Enregistré à la Présidence du Sénat le 18 décembre 2024

PROPOSITION DE LOI

visant à garantir la qualité des services de gestion des déchets,

PRÉSENTÉE

Par Mme Marie-Claude VARAILLAS, MM. Alexandre BASQUIN, Jean-Pierre CORBISEZ, Mme Cathy APOURCEAU-POLY, MM. Jérémy BACCHI, Pierre BARROS, Ian BROSSAT, Mmes Céline BRULIN, Evelyne CORBIÈRE NAMINZO, Cécile CUKIERMAN, M. Fabien GAY, Mme Michelle GRÉAUME, M. Gérard LAHELLEC, Mmes Marianne MARGATÉ, Silvana SILVANI, MM. Pierre OUZOULIAS, Pascal SAVOLDELLI et Robert Wienie XOWIE,

Sénatrices et Sénateurs

Après plusieurs mois de travail concerté en circonscription, j'ai déposé une proposition de loi visant à garantir la qualité des services de gestion des déchets mercredi 18 décembre dernier.

Depuis la mise en place de la redevance incitative à compter du 1er janvier 2023, la Dordogne obtient de nouveaux excellents résultats environnementaux puisqu'elle est désormais le septième département au classement du tri des déchets ménagers. En revanche, ces évolutions de modalités de facturation ainsi que de collecte conduisent à des situations qui méritent d'être prises en compte.

Ce texte prévoit trois mesures principales :

- **Une modulation sociale de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères** : Permettre aux collectivités d'intégrer des critères socio-économiques dans leurs grilles tarifaires, comme pour l'eau ou l'électricité, en tenant compte des revenus et des spécificités des foyers (personnes malades, familles nombreuses, etc.).
- **Un nombre minimum de points d'apport volontaire (PAV) par habitant** : Garantir un maillage territorial équitable, en prenant en compte les spécificités des zones rurales et urbaines.
- **La création d'un comité des usagers** : Offrir un espace de dialogue entre citoyens et collectivités pour améliorer la qualité du service et répondre aux préoccupations des usagers.

Soucieuse d'assurer que les évolutions de la loi offrent aux collectivités tous les outils et possibilités pour améliorer les services rendus aux usagers, je me mobilise pour la mise à l'ordre du jour de ce texte.

[Lire la proposition de loi](#)

Haïti : sortir de la crise humanitaire

N° 900 *rect.*

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022-2023

Enregistré à la Présidence du Sénat le 20 juillet 2023

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 34-1 DE LA CONSTITUTION,

invitant à favoriser la restauration de la sécurité en Haïti afin de créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un processus politique de sortie de crise,

En qualité de membre du groupe d'amitié France - Caraïbes au Sénat, j'ai apporté ma signature à la proposition de résolution invitant à favoriser la restauration de la sécurité en Haïti afin de créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un processus politique de sortie de crise.

Les inondations et tremblements de terre survenus en juin 2023 n'ont fait qu'alimenter les crises environnementale, humanitaire, sécuritaire, politique, économique et sociale que traverse Haïti. C'est pourquoi avec nombre de mes collègues, je rappelle qu'il est urgent de venir en aide à la population haïtienne, préalable indispensable à la reprise d'un processus politique de sortie de crise.

[Lire la proposition de résolution](#)

J'interroge le Gouvernement

Lire mes dernières questions au Gouvernement : [ici](#).

Hommage à Jean FOURLOUBEY

C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris la disparition de Jean Fourloubey dimanche 12 janvier. Il fut maire de Villamblard pendant plus de trente années où il a notamment oeuvré à sa modernisation, et élu au Conseil Général (aujourd'hui Conseil départemental) où il fut vice-président en charge des finances, des ressources humaines et de l'administration générale.

Je garde le souvenir d'un homme bienveillant et d'un élu profondément attaché aux valeurs de justice sociale et d'humanisme.

A sa famille et à ses proches, j'adresse mes sincères condoléances et pensées émues.

Voeux aux élus de la Dordogne



Lundi 6 janvier, nous présentions nos vœux aux élus de la Dordogne avec mon collègue Serge MERILLOU.

Accueillis chaleureusement par Francis COLBAC, maire de Trélissac, et introduits par quelques mots de Germinal PEIRO, président du Département, nous avons partagé un moment d'échanges avec de nombreux élus que je remercie vivement pour leur présence, tant je sais qu'ils sont particulièrement sollicités en ce mois de janvier par les traditionnelles cérémonies.

Alors que 2025 débute dans un climat d'incertitude lié à la dissolution de l'Assemblée nationale du printemps dernier et à des finances publiques fragiles, l'examen du budget de l'État a repris cette semaine au Sénat. Santé, collectivités locales, industrie, agriculture, éducation : autant d'enjeux nationaux qui trouvent une résonance particulière en Dordogne comme j'ai pu le développer dans mon discours.

Je resterai pleinement engagée en 2025 pour défendre nos services publics aux côtés des élus locaux, ces acteurs essentiels au service de la République. Cette soirée s'est conclue sur une note conviviale avec un apéritif dînatoire préparé par les équipes de l'ESAT OSEA, que je remercie chaleureusement.

2015-2025 - 10 ans des attentats de Charlie Hebdo : hommage à Périgueux



**JE SUIS
TOUJOURS
CHARLIE**

7 JANVIER 2015

7 JANVIER 2025

Mardi 7 janvier, j'étais présente à Périgueux aux côtés d'une assemblée de 150 personnes pour rendre hommage aux victimes des attentats de Charlie Hebdo, 10 ans après ce drame qui a marqué à jamais notre pays.

Dix ans après, nous n'oublions pas celles et ceux qui ont perdu la vie pour avoir défendu la liberté d'expression, la tolérance et la République face à toutes les formes d'obscurantisme. Ce triste anniversaire nous rappelle l'importance de rester mobilisés pour préserver ces valeurs fondamentales et transmettre ces idéaux aux générations futures.

Retour sur la réunion préfectorale avec les représentants d'Euralis



Ce lundi 13 janvier, j'ai participé à la seconde réunion organisée en Préfecture suite à l'annonce de la fermeture du site de production Rougié à Sarlat, après avoir assisté à la première le 16 décembre dernier. Celle-ci avait pour but d'aborder avec le bureau d'études missionné les pistes possibles d'un éventuel repreneur.

Cette décision, brutale et incompréhensible, a suscité une profonde indignation chez les élus et les représentants du territoire. Les élus ont exprimé leur incompréhension face au rapatriement des activités vers d'autres sites et ont fermement condamné cette décision perçue comme un abandon du territoire de Sarlat.

La qualité du plan social proposé a été un autre sujet de préoccupation majeure. Les élus ont insisté sur la nécessité de mettre en place un dispositif à la hauteur des enjeux, refusant qu'il se limite à des mesures minimalistes. Le respect des engagements pris lors du PSE de 2018 a été rappelé avec insistance.

Cette situation illustre une fois de plus les conséquences dramatiques de la désindustrialisation sur nos territoires. Je resterai pleinement engagée aux côtés des élus et des représentants des salariés afin de défendre l'intérêt de notre territoire et d'exiger des engagements concrets de la part du groupe Euralis.

Gestion des déchets : rencontre avec le collectif des usagers CLD24



Vendredi 10 janvier, j'ai rencontré les membres du collectif de défense des usagers « Luttes Déchets 24 » pour leur présenter la proposition de loi que j'ai récemment déposée, visant à instaurer une tarification sociale dans la gestion des déchets.

Cette démarche répond à des attentes exprimées par les élus et collectifs concernés. Il vise à permettre une prise en compte des situations socio-économiques dans les grilles tarifaires.

Nous avons également échangé sur d'autres enjeux liés à la gestion des déchets, notamment l'accessibilité des points d'apport volontaire et la nécessité d'un dialogue renforcé entre usagers et collectivités.

Ces discussions ont permis de faire un point sur les préoccupations locales et les pistes possibles pour améliorer le service public tout en prenant en compte

Rencontre avec Solidaires Finances Publiques : pour un service public fiscal à la hauteur des enjeux



Lundi 13 janvier avec mon collègue Serge Mérillou, nous avons eu un échange avec Solidaires Finances Publiques pour évoquer les nombreuses difficultés rencontrées par le service public fiscal.

Un entretien dans un contexte où les moyens humains et financiers sont drastiquement réduits, mettant en péril le rôle fondamental de ce service pour nos concitoyen·ne·s et nos territoires.

Les agents font face à des situations de plus en plus complexes avec des moyens toujours plus réduits. Partout en France, et notamment en Dordogne, les équipes ont été réduites de moitié en quelques années. Ces suppressions de postes fragilisent le service public et impactent directement les usagers. Il est urgent de remettre la question des moyens au centre des priorités, de redonner à nos services publics les ressources nécessaires pour fonctionner et d'entendre enfin les alertes des agents sur le terrain.

**Dernières propositions de loi et de résolution
du groupe CRCE-K :**

Lire l'intégralité des propositions de loi 2023/2024 du
groupe

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

